

## Bulletin d'Informations

Mois de Mars 2000

N°7

EDITORIAL

Ce mois-ci nous allons vous dresser un état des dépenses et des recettes aussi bien en fonctionnement qu'en investissement pour l'année écoulée c'est à dire 1999.

Le mois prochain nous vous ferons un état des prévisions pour l'année 2000.

Le Conseil Municipal

**BILAN BUDGET 1999**

Le budget de notre commune est déjà conséquent plus de 10 765 803 F

- Fonctionnement 5 269 802 F – Investissement 5 496 001 F

Si nous devons ajouter le budget assainissement : 5 317 730 F, la somme totale s'élève à 16 083 533 F.

Que faisons-nous de cet argent !! Où vont toutes ces sommes !! Quelles sont nos dépenses et nos recettes !!

Nous avons dressé un état avec une colonne « prévision » et une réalisée. Ce qui vous donne un aperçu général. Mais nous souhaitons aller plus loin et vous donner le détail de certains services, tel que les écoles qui depuis la loi de décentralisation est à la charge totale des communes, le camping qui est une des principales recettes brutes de la commune mais qui engendre des frais et beaucoup de soucis pour sa gestion, la dépense des ordures ménagères qui devient de plus en plus importante et lourde et qui le sera encore bien plus dans les années à venir, la Demeure d'Hautebut qui est gérée par les PEP 80 et qui demande sans cesse de l'entretien et pêle-mêle nous donnerons des informations sur la Salle Polyvalente, les pompiers, la photocopieuse, le matériel roulant de la commune...

Si vous souhaitez être informés sur des points précis n'hésitez pas à nous le faire savoir. Toutes les suggestions seront les biens venues. Nous tiendrons compte de toutes les remarques et donnerons au maximum de nos possibilités les informations.

**FONCTIONNEMENT**

| <b>DEPENSES</b>                                 | Total Prévision 5 269 802 F | Total Dépensé 4 232 181,85 F |
|---|-----------------------------|------------------------------|
| Compte 011 Charges à caractère général          | 1 351 590 F                 | 1 330 516,20 F               |
| Compte 012 Charges de personnel                 | 1 494 850 F                 | 1 490 443,25 F               |
| Compte 65 Autres charges gestion courante       | 938 792 F                   | 936 854,36 F                 |
| Compte 66 Charges financières                   | 467 459 F                   | 463 939,59 F                 |
| Compte 67 Charges exceptionnelles               | 11 000 F                    | 10 428,35 F                  |
| Compte 68 Dotations/Prévisions                  | 350 000 F                   | /                            |
| Compte 023 Virement à la section Investissement | 656 111 F                   | /                            |

| <b>RECETTES</b>                               | Total Prévision 5 269 802 F | Total Réalisé 4 794 075,35 F |
|---|-----------------------------|------------------------------|
| Compte 002 Excédent antérieur                 | 689 070 F                   | /                            |
| Compte 013 Atténuation de charges             | /                           | 436,46 F                     |
| Compte 70 Produits de services                | 210 440 F                   | 206 981,07 F                 |
| Compte 73 Impôts et taxes                     | 2 494 234 F                 | 2 593 381,81 F               |
| Compte 74 Dotations participations            | 1 391 888 F                 | 1 477 852,43 F               |
| Compte 75 Autres produits de gestion courante | 480 000 F                   | 484 168,86 F                 |
| Compte 76 Produits financiers                 | /                           | 70,14 F                      |
| Compte 77 Produits exceptionnels              | 4 170 F                     | 31 184,28 F                  |



*INVESTISSEMENT*

| <u>Opérations réalisées</u>   | <u>Dépenses</u>               | <u>Recettes</u>       |
|---|-------------------------------|-----------------------|
| Achat de Terrain  | 115 691,87 F                  | 779 873,83 F          |
| Aménagement Talus   | 50 756,87 F                   | 12 357,00 F           |
| Réseaux d'électrification   | 94 680,24 F                   | 11 928,00 F           |
| Camping :<br>- Achat Informatique<br>- Travaux divers   | 14 155,00 F<br>71 972,08 F    | /<br>/                |
| Demeure d'Hautebut : - Réaménagement emprunt (capital)<br>- Travaux divers                          | 2 116 670,15 F<br>44 087,00 F | 2 415 000 F<br>/      |
| Réhabilitation décharge dans le Marais  | 19 154,30 F                   | 7 800,00 F            |
| Ecole : structure, matériel, entretien, abri bus (Vieil Onival)                                     | 35 067,15 F                   | 2 165,00 F            |
| Mairie :<br>- Aménagement étage<br>- Portes d'entrée, achat tondeuse                                | 68016,10 F<br>6 291,00 F      | 5142,00 F<br>/        |
| Plateau Sportif   | 283 987,51 F                  | /                     |
| Mur du Cimetière  | 9 398,85 F                    | /                     |
| Etude Paysagère (POS)   | /                             | 13 750,00 F           |
| Voirie : Aménagement trottoirs, réfection chemins,<br>Géomètre pour élargissement route fond d'Ault | 242 996,80 F                  | /                     |
| Aménagement Terrain foot : Géomètre, plans permis<br>de construire                                  | 12 545,58 F                   | /                     |
| <b><u>TOTAL</u></b>   | <b>3 185 380,50 F</b>         | <b>3 245 415,83 F</b> |
| <b>AJOUTER</b>  |                               |                       |
| Remboursement Capital Emprunt   | 722 617,61 F                  | /                     |
| FC TVA (Remboursement de la TVA 2 ans après les travaux<br>d'assainissement)                        | /                             | 141 235,00 F          |
| TLE   | /                             | 5 997 F               |
| Excédent de fonctionnement  | /                             | 671 242,99 F          |
|   | <b>3 907 998,11 F</b>         | <b>4 066 490,82 F</b> |



## ECOLE

Nous allons distinguer 2 sortes de dépenses. D'abord celles qui sont générées par le bâtiment, son entretien avec les charges courantes et le ramassage scolaire, puis celles nécessaires au bon déroulement de l'apprentissage scolaires de nos chères petites têtes blondes et autres...

I) Certaines dépenses sont difficiles à chiffrer car par exemple pour l'électricité et l'eau, les compteurs sont communs avec les vestiaires de football, pour le chauffage, le remplissage de la cuve à fioul se fait en même temps que celle de la Mairie, pour les assurances la facture est globale et l'entretien courant.

Ce qui est chiffrable, n'est :

- 1) le remboursement d'emprunt au groupe scolaire, emprunt qui a été réalisé sur 30 ans l'annuité s'élève à 48 468,84 F. ( de 1977 à 2006, prêts qui ont été réaménagés en 98).
- 2) l'emploi de l'ASEM. C'est à dire Marie-Paule qui est employée à plein temps, uniquement pour les écoles car elle assure en même temps, la cantine scolaire et le ramassage scolaire. Coût annuel avec charges : + 150 000 F.
- 3) le nettoyage des locaux : une moyenne de 500 heures/an à 70 F l'heure charges comprises : 35 000 F.
- 4) la cantine : plus de 2 300 repas ont été servis aux enfants qui fréquentait la cantine scolaire qui est géré par les PEP 80 à la Demeure d'Hautebut. Dépenses de la Commune : part communale par enfant + repas de l'accompagnatrice = 29 844,98 F.
- 5) le transport :
 

|                                    |             |
|------------------------------------|-------------|
| a) remboursement emprunt achat car | 44 641,44 F |
| b) carburant                       | 6 088,15 F  |
| c) entretien                       | 4 887,29 F  |
| d) chauffeur (10 h/s. x 35 x 70 F) | 24 500,00 F |
| Subvention dépenses pris en charge |             |
| Par le Département                 | 77 950,86 F |

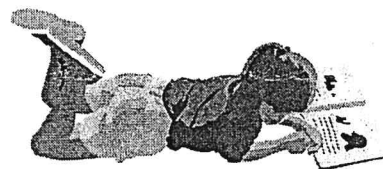
II) Les dépenses affectées directement pour les enfants :

- |                                  |             |
|----------------------------------|-------------|
| - fournitures scolaires          | 15 073,41 F |
| - goûter des enfants             | 3 950,14 F  |
| - piscine                        | 5 733,00 F  |
| - poney                          | 6 300,00 F  |
| - maintenance / informatique     |             |
| cotisation / abonnement          | 2 560,60 F  |
| - voyage scolaire                | 2 450,00 F  |
| - sachets de Noël + distribution |             |
| des prix                         | 6 323,20 F  |
| - matériel livres / ballons      | 7 666,03 F  |

III) - Structure 17 000,00 F

---

**67 056,38 F**



A ajouter les photocopies, méthode utilisée de plus en plus, il faut compter une moyenne de 200 photocopies faites par jour d'école.

## SALLE POLYVALENTE

La Salle Polyvalente est utilisée principalement par les associations : 31 manifestations et par les particuliers (16 week-ends).

Le club de gym l'utilise tous les mardis de 19 h à 20 h et les écoles commencent à s'en servir également pour le sport et des rencontres inter-classes.

Le montant des locations s'élève à 14 475 F.

Les charges sont :

- |                                 |             |
|---------------------------------|-------------|
| - le chauffage et l'électricité | 39 048,63 F |
| - téléphone                     | 1 578,66 F  |
| - eau                           | 983,13 F    |
| - entretien divers              | 5 252,03 F  |

## PHOTOCOPIEUSE

La photocopieuse installée à la Mairie est utilisée pour les besoins du secrétariat, pour le bulletin d'informations, pour toutes les associations (convocations, affiches...), pour les écoles (principal utilisateur) et pour les particuliers (besoin personnel, étudiants...).

Le coût pour une année est de : (prix TTC)

- |                          |             |
|--------------------------|-------------|
| - achat de papier        | 4 657,44 F  |
| - location photocopieur  | 10 011,24 F |
| - contrat de maintenance | 6 885,19 F  |

**21 553,87 F**

A savoir que le coût (maintenance) de la photocopie est fixée à 0,075 F HT ce qui donne environ 75 000 copies dans une année. La copie revient à environ 0,29 F.





## PARC AUTOMOBILE DE LA COMMUNE

La commune possède un camion, un tracteur, un car scolaire et deux véhicules pour les pompiers.

### Les frais d'entretien s'élèvent à :

|                      |             |
|----------------------|-------------|
| - camion / tracteur  | 11 914,98 F |
| - car scolaire       | 4 887,29 F  |
| - véhicules pompiers | 15 878,00 F |
|                      | -----       |
|                      | 32 680,27 F |

### Les frais de carburant :

|                      |            |
|----------------------|------------|
| - camion             | 4 926,46 F |
| - car                | 6 088,70 F |
| - véhicules pompiers | 3 265,07 F |

Aux frais de carburant, il faut ajouter :

|               |             |
|---------------|-------------|
| - la tondeuse | 4 903,71 F  |
| - zodiac      | 2 806,88 F  |
|               | -----       |
|               | 21 990,82 F |

## LES POMPIERS

Depuis la départementalisation, la participation communale au service incendie de la Somme a augmenté considérablement. Pour 1999, elle était fixée à 71 300 F. Avec la construction de la nouvelle caserne de Friville et la création du SIVU, une participation annuelle nous est demandée également, elle est de 6 911,40 F.

En contrepartie de la charge au service incendie, le Département nous rembourse une partie des frais de fonctionnement de notre CPI (base 98) 21 243,64 F nous ont été versés.

Les frais de fonctionnement pour l'année 99 se sont élevés à :

|                        |             |
|------------------------|-------------|
| - carburant            | 3 265,07 F  |
| - fournitures diverses | 2 071,03 F  |
| - petit équipement     | 11 598,83 F |
| - entretien divers     | 2 393,30 F  |
| - téléphone            | 1 491,31 F  |
| - vacations            | 41 916,25 F |
|                        | -----       |
|                        | 78 613,79 F |

## DEMEURE D'HAUTEBUT

Depuis que les PEP 80 d'Amiens ont pris la gestion de la Demeure d'Hautebut, ils nous règlent par trimestre le loyer qui s'élève à 320 000 F/an. Nous avons toujours en impayé les loyers du Clos de Tully (1<sup>er</sup> gestionnaire) et de la Sopicem (2<sup>e</sup> gestionnaire) qui ont tous deux déposés le bilan. De plus, il reste à rembourser une avancée consentie en 91 par le Conseil Général d'un montant de 250 000 F.

Les dépenses sont :

|  |              |
|--|--------------|
| - remboursement d'emprunts :   | 540 079,77 F |
| - travaux (sanitaires, chemin d'accès, conformité incendie, peinture...) | 44 087,00 F  |

Les recettes sont :

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| - le loyer                         |  |
| - participation du Conseil Général |  |

L'ensemble couvre les emprunts

## CAMPING

Notre camping municipal, n'a plus besoin de publicité. Chaque année, son taux de remplissage est au maximum en pleine saison. Sa situation géographique et le nombre important d'habités en sont les causes. Depuis 2/3 ans, les recettes brutes du camping atteignent le million de francs.

Les dépenses de fonctionnement sont principalement marquées par les postes suivants :

|                              |              |
|------------------------------|--------------|
| - eau/assainissement :       | 123 121,96 F |
| - ordures ménagères :        | 75 000,00 F  |
| - entretien :                | 16 789,00 F  |
| - fournitures diverses :     | 11 271,03 F  |
| - les impôts et taxes :      | 38 217,33 F  |
| - les salaires et charges :  |              |
| gérant d'avril à septembre : | 86 300,00 F  |
| saisonniers :                | 166 600,00 F |

au total environ 572 900 F de dépenses en fonctionnement.

Les travaux d'investissement se sont élevés à 86 127 F soit un total de dépenses pour l'année 99 de 659 027 F. La recette brute paraît toujours importante, la recette nette est d'une toute autre réalité, il y a tellement de besoins. Il n'est pas certain que la gestion d'un camping soit la panacée d'une commune !!

## ORDURES MENAGERES

Le budget consacré au ramassage des ordures ménagères ne cesse d'augmenter d'année en année. En 1990, la facture annuelle s'élevait à 104 524,46 F. En 1999, la dépense totale se chiffre à 341 290,96 F pour un tonnage collecté de 432 tonnes. (collecte et traitement compris)

Pour l'instant nous sommes toujours autorisés à déposer les ordures au centre d'enfouissage de Mons-Boubert. Pour combien de temps encore ?

Les tontes de gazon et de haies ne seront plus prises par le ramassage des ordures ménagères. Ils sont à déposer gratuitement à la déchetterie ainsi que gravats, encombrants, papiers et cartons.

Les verres sont à déposer dans les containers mise à disposition des habitants.

## DECHETTERIE

L'exploitation de la déchetterie est assurée par la Société AUBINE - ONYX. Elle est ouverte depuis janvier. Le coût de fonctionnement et d'investissement pour cette année est d'environ 60 F/habitant.

## RAPPEL

### HORAIRES DE LA DECHETTERIE

Ces horaires sont valables jusqu'au 4 juin 2000.  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 15 h à 18 h.  
Samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h.  
Dimanche de 10 h à 13 h.







## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

### LES LIVRES DU MOIS



#### ROMAN

##### Jack le Noir et Jack le Blanc de Roger D.ABRAHAMS

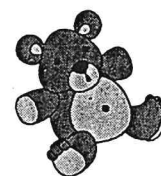
« Pendant le jour, le peuple noir d'Amérique a dû trimer, servir le Maître. Mais à la nuit tombée, dans les plantations du vieux Sud ou les villages des Antilles, s'élèvent les voix des conteurs. Alors les esprits de la brousse se réveillent, un éclat de rire libère la parole, les mots dansent sur un rythme africain et l'on se raconte la naissance du monde, les ruses d'Anansi, les défis lancés à Frère Tigre, les astuces pour battre le Diable à son jeu, ou encore les drôles de destins croisés de Jack le Noir et de son double Jack le Blanc. Crick ! L'histoire commence... Ainsi s'invente le style noir qui va donner sa couleur au Nouveau Monde, des forêts du Surinam jusqu'aux rues de la Philadelphie contemporaine. »

#### LIVRE POUR ENFANTS

##### La fugue de Nounours de Jan Mogenson

« Nounours a le cœur gros, voilà trois jours que Jacques et Marie ne jouent plus avec lui. Ils l'abandonnent pour aller rire et s'amuser dans le jardin. Ce n'est plus une vie ! *Nounours prépare son balluchon et décide de faire une fugue...* »

*Nous tenons à remercier toutes les personnes qui font des dons de livres à notre Bibliothèque Municipale.*  
**MERCI**



### CONCOURS DE POEMES

Pendant les vacances de février, dix enfants sont venus participer au concours de poèmes organisé par Stéphanie. La commission des fêtes et la commission des Ecoles ont eu la douloureuse tâche de choisir les deux meilleurs poèmes. Après beaucoup d'hésitation vu l'imagination des enfants, ce sont Jonathan AIGNERELLE et Aurélie DAMIS qui ont été vainqueurs. Nous avons le plaisir de vous faire partager leurs poèmes. Nous tenons à féliciter les autres participants : Anne-Sophie Toulet, Amélie Toulet, Lucille Toulet, Tristan Belpaume, Cyril Aignerelle, Florian Allen, Elodie Damis et Delphine Ruelle.

#### L'AN 2000

« Ici, je suis tranquille  
Avec l'an deux mille  
Mais ailleurs !  
C'est la terreur !  
Les oiseaux sifflent  
Le vent souffle  
Plus de guerres  
Jouons sur terre  
Soit beau pour tout le monde  
Et que la terre continue d'être ronde »

Aurélie DAMIS

#### Le Millénaire

« Pour le prochain millénaire, je voudrais que tout aille bien sur la terre.  
Qu'il n'y ait plus jamais de guerre.  
Et plus autant de misère.  
Je souhaite qu'il y ait du travail pour tout le monde.  
Que toutes les maladies quittent ce monde.  
Que tous les hommes protègent et respectent leur environnement.  
Pour que nous puissions en profiter quand nous serons grand.  
Quand je serai grand, je voudrais un cheval blanc.

Jonathan AIGNERELLE

#### ECOLE DE WOIGNARUE

La distribution des prix aura lieu le Vendredi 30 Juin 2000. Rendez-vous aux écoles à 20 h 30.

#### EXPOSITION

Une exposition aura lieu du samedi 8 avril au vendredi 14 avril 2000 à la Salle de la Mairie. Thème : « Les langues et Littératures Picardes ». Voici les horaires :  
Samedi 8 et Dimanche 9 de 14 h à 17 h.  
Lundi 10, Mardi 11, Jeudi 13, Vendredi 14 de 14 h à 19 h 30.  
Nous vous attendons tous.



## CALENDRIER DES FETES

### Samedi 1<sup>er</sup> Avril :

Soirée Couscous/Cassoulet organisée par le Comité de Jumelage à la Salle « Charles Lecat »

### Dimanche 2 avril :

Marche dans le Marais par le Club de Gymnastique.  
Rendez-vous à 9 h 30 à la Salle « Charles Lecat ».

### Dimanche 9 avril :

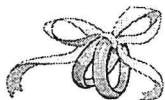
Thé Dansant des Aînés à la Salle « Charles Lecat » à partir de 16 heures.

### Samedi 15 avril :

Concert de Musique à la Salle Gérard Philippe d'Ault à 20 h 45 avec les Harmonies d'Ault, Béthencourt sur mer, Woignarue et avec la participation de l'Orchestre Nationale A Vent'Age.



## ETAT - CIVIL



### Mariage

DEBURE Patrick et LECAT Stéphanie  
4 Mars 2000

### Décès

VILFROY Ernest  
10 Mars 2000

## CALENDRIER DU FOOT

### Le 1<sup>er</sup> Avril :

Débutants, tournoi à Mers les Bains

### Le 2 Avril :

L'Equipe A se déplace à Friville 87  
L'Equipe B reçoit Arrest

### Le 8 Avril :

Débutants, tournoi à Chepy

### Le 15 Avril :

Débutants, tournoi à Nibas

### Le 16 Avril :

L'Equipe A reçoit Avenir Croisien  
L'Equipe B se déplace à Avenir Croisien

### Le 29 Avril :

Débutants, tournoi à Quesnoy le Montant

### Le 30 Avril :

L'Equipe A se déplace au Crotoy  
L'Equipe B reçoit Valines



## Lundi 1<sup>er</sup> Mai 2000

Vente de muguet dans  
le village organisée par  
l'Association des  
Parents d'Elèves.



## Pact Adrim de la Somme

Des permanences seront assurées en Mairie par  
Madame MORTIER pour les travaux  
d'assainissement.

Vendredi 7 Avril 2000 de 13 h 30 à 14 h 30  
Vendredi 21 Avril 2000 de 13 h 30 à 14 h 30

## NATURA 2000

Madame Aurélie VERET tiendra une permanence à la  
Mairie le Jeudi 13 Avril 2000 à partir de 18 h 30. Pour  
répondre aux questions et être à l'écoute des demandes  
éventuelles pour la mise en place de la phase de  
concertation pour le site Estuaires et Littoral Picards dont  
notre commune fait partie.  
Si vous avez une ou plusieurs questions à poser, veuillez  
prendre note de ce rendez-vous.

## CAMPING

Les personnes désirant travailler au terrain  
de camping pendant la saison 2000 sont  
priés de venir s'inscrire en Mairie avant le  
1<sup>er</sup> juin 2000.

## RAMASSAGE DES FERRAILLES

Le prochain ramassage aura lieu le  
mercredi 5 avril (**Uniquement les  
ferrailles**).

